Fiche Technique
Traitement des surfaces

Baranne
Lait soin cuir

SOIN TOTAL

• Nettoie

• Nourrit

•Protège

=> Tous types de cuirs et coloris

Traitement des surfaces

Baranne lait soin cuir

- **le lait de soin pour le cuir convient pour vos meubles, vêtements et accessoires en cuir.**
- **Sa formule a été développée pour nettoyer le cuir en douceur et raviver les couleurs.**
- **Nourrit le cuir afin d'éviter le craquèlement et pour conserver sa souplesse.**
- **Protège le cuir contre les taches.**

CARACTERISTIQUES

- Contient moins de 5% d'agents de surface anioniques
- Parfums
- Conservateurs

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	NOMBRE DE COUCHES	CARTONS PAR PALETTES
Baranne Lait cuir 250 ml	3059940248888	10	24	7	168

MODE D'EMPLOI

- Brosser doucement pour le dépoussiérer et enlever les salissures.
- Pulvériser uniformément une fine couche de produit.
- Etaler au fur et à mesure en massant le cuir avec un chiffon propre pour faire pénétrer le produit.
- Pour les petites surfaces, pulvériser directement sur le chiffon.
- Lustrer avec un chiffon propre, après séchage (environ 2h)
- Pour un résultat optimal, répéter l'opération toutes les 2 semaines?

CONSEILS DE PRUDENCE

• En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l 'emballage ou l'étiquette.

• Procéder à un essai au préalable sur une surface cachée afin de vérifier la tenue de la teinture.

• Ne convient pas au cuir, velours, daim, nubuck.

• Ne pas laisser le produit sur le cuir sans l'étaler.

PROVEN ORAPI
679 av Docteur Julien Lefèbvre
06270 Villeneuve-Loubet
www.proven.fr
N°Azur 0 810 400 402
PRIX APPEL LOCAL

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé

V2- 12/2010